

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **8 juin 2021 à 18 h 57**, à huis clos par vidéoconférence, à laquelle sont présents : le maire, M. Richard Perreault, M^{mes} Liza Poulin, Nicole Ruel et Michèle Murray, MM. Stéphane Dufour, Serge Paquette, Jean-François Pinard, Patrick Marineau et Stéphane Bertrand, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Michel Lacasse, directeur général, Patrick Toupin, directeur général adjoint, Normand Dupont, directeur général adjoint, et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 18 h 57, Monsieur le Maire ouvre et préside la séance.

MOT DU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

RÉSOLUTION...
2021-06-298

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par madame Nicole Ruel que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouts à l'ordre du jour :

- 19.1 Acceptation de soumission – Dossier SA2021-027 P – Services de conciergerie à l'Hôtel de Ville, à la Bibliothèque Paul-Mercier et à la Zone Loisirs-Jeunesse;
- 19.2 Acceptation de soumission – Dossier SA2021-082 P – Construction d'un abri à sel;
- 19.3 Décret – Interdiction d'utilisation de l'eau de l'aqueduc municipal – Règlement 1594;
- 19.4 Modification d'une entente existante – 9376-2755 Québec inc. – Lot 6 269 367 – Rue Jean-Paul-Cayer;
- 19.5 Octroi d'une subvention – Société de l'autisme S.A.R. Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-299

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2021

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par madame Nicole Ruel que le procès-verbal de la séance ordinaire du **11 mai 2021** soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION...
2021-06-300

RÈGLEMENT 1418-156

Madame Nicole Ruel donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1418-156 modifiant le Règlement 1418 de zonage** dont l'objet est de **MODIFIER** les limites des zones H-327 et C-353, afin de **CRÉER** la zone mixte H-343, ainsi que les zones résidentielles H-344 et H-345.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans **les zones concernées**.

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1418-157
2021-06-301

Monsieur Stéphane Bertrand donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1418-157 modifiant le Règlement 1418 de zonage** dont l'objet est de **REPLACER** les zones C-363 et C-387 par les zones H-363 et H-387 à vocation résidentielle multifamiliale, de **CRÉER** la zone à vocation mixte C-365 et de **PRÉVOIR** les normes prescrites et les dispositions spéciales dans chacune des zones.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans **les zones concernées**.

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1418-158
2021-06-302

Monsieur Stéphane Dufour donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1418-158 modifiant le Règlement 1418 de zonage** dont l'objet est de **CRÉER** les zones H-752 et H-753 à même une partie des zones H-723 et H-731, de **PRÉVOIR** les usages résidentiels et les normes applicables pour chacune des zones et de **MODIFIER** les limites de la zone P-778.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans **les zones concernées**.

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1418-162
2021-06-303

Monsieur Jean-François Pinard donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1418-162 modifiant le Règlement 1418 de zonage** dont l'objet est de **CRÉER** la zone C-754 à même une partie de la zone C-352 et d'y **PERMETTRE** les usages mixtes (résidentiel et commercial).

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans **la zone concernée**.

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1423-34
2021-06-304

Madame Nicole Ruel donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1423-34 modifiant le Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)** dont l'objet est d'ASSUJETTIR les nouvelles zones H-343, H-344 et H-345 à des règles relatives à la production de tels plans et à leur approbation par le conseil.

Cet avis de motion est donné conformément à l'[article 145.20.1](#) de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats pour un projet dont les plans, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront assujettis au processus d'approbation.

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1423-35
2021-06-305

Monsieur Stéphane Bertrand donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le ***Règlement 1423-35 modifiant le Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*** dont l'objet est d'ASSUJETTIR les nouvelles zones H-363, H-387 et C-365 et de RETIRER les zones C-363 et C-387, aux règles relatives à la production de tels plans et à leur approbation par le conseil.

Cet avis de motion est donné conformément à l'[article 145.20.1](#) de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats pour un projet dont les plans, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront assujettis au processus d'approbation.

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1423-36
2021-06-306

Monsieur Stéphane Dufour donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le ***Règlement 1423-36 modifiant le Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*** dont l'objet est d'ASSUJETTIR les nouvelles zones H-752 et H-753 à des règles relatives à la production de tels plans et à leur approbation par le conseil.

Cet avis de motion est donné conformément à l'[article 145.20.1](#) de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats pour un projet dont les plans, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront assujettis au processus d'approbation.

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1423-37
2021-06-307

Monsieur Jean-François Pinard donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le ***Règlement 1423-37 modifiant le Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*** dont l'objet est d'ASSUJETTIR la nouvelle zone C-754 à des règles relatives à la production de tels plans et à leur approbation par le conseil et d'AJOUTER des critères d'évaluation relatifs à la fonctionnalité.

Cet avis de motion est donné conformément à l'[article 145.20.1](#) de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats pour un projet dont les plans, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront assujettis au processus d'approbation.

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1622-1
2021-06-308

Monsieur Stéphane Dufour donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le ***Règlement 1622-1 modifiant le Règlement 1622 décrétant des travaux de mise aux normes et d'amélioration de divers bâtiments municipaux, et un emprunt de 950 000 \$ à ces fins, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 1 190 000 \$.***

Il dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le ***Projet de règlement 1622-1 modifiant le Règlement 1622 décrétant des travaux de mise aux normes et d'amélioration de divers bâtiments municipaux, et un emprunt de 950 000 \$ à ces fins, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 1 190 000 \$.***

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1634
2021-06-309

Madame Liza Poulin donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1634 autorisant l'exécution de travaux d'aménagement d'un sentier piétonnier le long du Ruisseau 6200, et un emprunt de 225 000 \$ à cette fin.**

Elle dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de règlement 1634 autorisant l'exécution de travaux d'aménagement d'un sentier piétonnier le long du Ruisseau 6200, et un emprunt de 225 000 \$ à cette fin.**

**RÉSOLUTION...
2021-06-310**

**DEMANDE DE DÉMOLITION 2021-00992
1355, BOUL. DU CURÉ-LABELLE**

ATTENDU les dispositions des *Règlements d'urbanisme* concernant la démolition d'immeuble;

ATTENDU QUE l'habitation unifamiliale faisant l'objet de la présente demande a été construite récemment, soit en 2014;

ATTENDU QUE le bâti environnant est composé principalement d'habitations unifamiliales;

ATTENDU QUE la proposition de remplacement de l'habitation unifamiliale isolée est une habitation multifamiliale isolée de 6 logements juxtaposés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par monsieur Patrick Marineau que soit refusée la demande de démolition de l'habitation unifamiliale isolée située au 1355, boulevard du Curé-Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-311**

**DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DU 18 MAI 2021**

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **18 mai 2021** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-312**

**DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2021-00112
AGRANDISSEMENT D'UNE HABITATION
UNIFAMILIALE ISOLÉE
(MARGES LATÉRALES TOTALES)
DE CLASSE 1 EN FAÇADE)
14, RUE YVES-TESSIER
LOT 2 735 052**

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **21-05-06.1** du 18 mai 2021 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par monsieur Patrick Marineau qu'il soit accordé au lot **2 735 052** du Cadastre du Québec (*14, rue Yves-Tessier*), une dérogation mineure au Règlement 1418 de zonage afin de **PERMETTRE pour l'agrandissement du bâtiment principal, des marges latérales totales de 4 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-302 de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, des marges latérales totales minimales de 4,5 mètres sont prescrites.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

QUESTIONS, COMMENTAIRES FORMULÉS PAR ÉCRIT PAR LE PUBLIC SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-313

OPÉRATION CADASTRALE
DEMANDE 2021-00022
LOTS PROJETÉS 6 446 600 et 6 446 601
BOULEVARD DE CHAMBÉRY
CESSION DE TERRAIN / VERSEMENT D'UNE
SOMME D'ARGENT POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX
OU ESPACES NATURELS

ATTENDU QU'une demande de lotissement visant la création des lots **6 446 600 et 6 446 601** du Cadastre du Québec a été déposée;

ATTENDU QUE le Règlement 1419 de lotissement prévoit, comme condition d'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale, la cession d'un terrain d'une superficie équivalente à 10 % de la superficie totale du site faisant l'objet de l'opération cadastrale ou le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur dudit site pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels ou une combinaison des deux (2);

ATTENDU QUE dans certains cas, la Ville peut convenir avec le propriétaire que la cession ou que l'engagement de céder un terrain, touche un terrain qui, bien que situé à l'intérieur des limites de la Ville, n'est pas compris dans le site faisant l'objet de l'opération cadastrale;

ATTENDU QUE dans ce cas, l'entente intervenue entre la Ville et le propriétaire a préséance sur toutes les règles de l'article 11 du Règlement 1419 de lotissement;

ATTENDU QUE la superficie totale des lots concernés par l'opération cadastrale 2021-00022 équivaut à 5157,7 mètres carrés;

ATTENDU QUE la superficie totale des lots visés par une contribution pour fins de parcs équivaut à 2 935,1 mètres carrés;

ATTENDU QUE la superficie du lot 5 002 697, situé à l'extérieur du périmètre inclus dans la demande de permis de lotissement 2021-00022, équivaut à 9 491,5 mètres carrés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin que soit exigée comme condition d'approbation du Plan de lotissement visant la création des lots **6 446 600 et 6 446 601** du Cadastre du Québec préparé par Pascal Beaulieu, arpenteur-géomètre, daté du 14 mai 2021, minute 3112, dossier 82769-B66rpl, la cession à la Ville d'une partie du lot 5 002 697 du Cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 2 600 m², le tout conformément aux dispositions du Règlement 1419 de lotissement.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-314

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE 2021-00098, 2021-00100, 2021-00101, 2021-
00107, 2021-00106, 2021-00108, 2021-00109, 2021-00099, 2020-00045,
2021-00102

ATTENDU les recommandations du 18 mai 2021 du Comité consultatif d'urbanisme touchant les projets suivants :

PIIA – 2021-00098	30, rue Jean-Paul-Cayer Nouvelle construction - Bâtiment industriel Recommandation C.C.U. 21-05-05.1 et plans (Annexe A)
PIIA – 2021-00100	80, boulevard de la Seigneurie Est Agrandissement - Bâtiment industriel Recommandation C.C.U. 21-05-05.2 et plans (Annexe B)
PIIA – 2021-00107	547-553, rue des Charmettes Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée juxtaposée Recommandation C.C.U. 21-05-05.4 et plans (Annexe C)
PIIA – 2021-00106	366-370, rue de Belledonne et 544, rue des Charmettes Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée juxtaposée Recommandation C.C.U. 21-05-05.5 et plans (Annexe D)
PIIA – 2021-00108	555-561, rue des Charmettes Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée juxtaposée Recommandation C.C.U. 21-05-05.6 et plans (Annexe E)
PIIA – 2021-00109	552-558, rue des Charmettes Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée juxtaposée Recommandation C.C.U. 21-05-05.7 et plans (Annexe F)
PIIA – 2021-00099	25, rue du Montlevin Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-05-05.8 et plans (Annexe G)
PIIA – 2020-00045	55, rue du Montlevin Modification au PIIA-2020-00045 Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-05-05.9 et plans (Annexe H)
PIIA – 2021-00102	259, boulevard de la Seigneurie Ouest Super C Enseigne murale Recommandation C.C.U. 21-05-05.10 et plans (Annexe I)

ATTENDU QUE ces projets sont conformes aux objectifs et critères établis au *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

CONSIDÉRANT QUE le projet ci-après ne répond pas aux objectifs et critères d'évaluation suivants :

- Assurer des transitions harmonieuses entre les diverses typologies résidentielles;
- Le choix des typologies résidentielles et le rythme d'implantation doit créer un ensemble harmonieux;
- L'implantation des bâtiments préserve l'intimité des habitations;

PIIA – 2021-00101	1355, boulevard du Curé-Labelle Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée juxtaposée Recommandation C.C.U. 21-05-05.3 et plans (Annexe J)
--------------------------	--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Patrick Marineau et appuyé par madame Liza Poulin :

- D'**APPROUVER** les Plans d'implantation et d'intégration architecturale soumis dans le cadre des projets **2021-00098, 2021-00100, 2021-00107, 2021-00106, 2021-00108, 2021-00109, 2021-00099, 2020-00045 et 2021-00102**, sujets aux conditions formulées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans sont joints à la présente résolution comme **Annexes « A à I »** pour en faire partie intégrante;
- De **REFUSER** le Plan d'implantation et d'intégration architecturale soumis dans le cadre du projet **2021-00101**, lequel plan est joint à la présente résolution comme **Annexe « J »**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-315

APPROBATION – PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT 1418-156 P1

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 et 3 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

EN CONSÉQUENCE :

IL est proposé par madame Nicole Ruel et appuyé par monsieur Patrick Marineau que le *Premier projet de règlement 1418-156 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncé dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-316

APPROBATION – PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT 1418-157 P1

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 et 3 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par monsieur Patrick Marineau que le *Premier projet de règlement 1418-157 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncé dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-317

APPROBATION – PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT 1418-158 P1

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 et 3 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin que le *Premier projet de règlement 1418-158 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncé dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-318

APPROBATION – PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT 1418-162 P1

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 et 3 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par monsieur Patrick Marineau que le *Premier projet de règlement 1418-162 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncé dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-319

APPROBATION
PROJET DE RÈGLEMENT 1423-34

Il est proposé par madame Nicole Ruel et appuyé par monsieur Patrick Marineau que le *Projet de règlement 1423-34 modifiant le Règlement 1423 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncée dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-320

APPROBATION
PROJET DE RÈGLEMENT 1423-35

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par monsieur Patrick Marineau que le *Projet de règlement 1423-35 modifiant le Règlement 1423 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncée dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-321

APPROBATION
PROJET DE RÈGLEMENT 1423-36

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin que le *Projet de règlement 1423-36 modifiant le Règlement 1423 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncée dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-322

APPROBATION
PROJET DE RÈGLEMENT 1423-37

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par monsieur Patrick Marineau que le *Projet de règlement 1423-37 modifiant le Règlement 1423 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncée dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-323

**APPROBATION – SECOND PROJET
DE RÈGLEMENT 1418-159 P2**

ATTENDU QU'en date du 11 mai 2021, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-159 P1*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 et 3 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin que le *Second projet de règlement 1418-159 P2 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce second projet soit présenté aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire et qu'un résumé des objets du projet et des étapes à suivre pour faire une demande soit disponible au bureau du greffier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-324

**ADOPTION – POLITIQUE DE SÉCURITÉ
ENCADRANT L'UTILISATION DES ACTIFS
INFORMATIONNELS**

ATTENDU QUE la *Politique sur la sécurité des actifs informationnels* actuellement en vigueur à la municipalité, est désuète et doit être revue en profondeur;

ATTENDU le projet de *Politique de sécurité encadrant l'utilisation des actifs informationnels* déposée, laquelle vise à définir un cadre normatif pour une utilisation appropriée des actifs dans une version modernisée.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin d'adopter la ***Politique de sécurité encadrant l'utilisation des actifs informationnels*** datée du 8 juin 2021, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-325

**AUTORISATION DE SIGNATURE
LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT
CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (S.C.F.P.)
SECTION LOCALE 2301– COLS BLEUS**

ATTENDU le projet de lettre d'entente **2021-04-14** modifiant certains éléments de la convention collective en vigueur du ***Syndicat canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301 – Cols bleus***.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'autoriser la directrice des Ressources humaines à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2021-04-14** avec le **Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301 – Cols bleus**, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-326**

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE
ÉLECTROMÉCANICIEN
AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par monsieur Patrick Marineau de confirmer l'embauche de **M. Ivo Yonov** au poste permanent d'*électromécanicien* au Service des travaux publics, à compter du 21 juin 2021, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301 – Cols bleus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-327**

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE
TECHNICIEN EN PRÉVENTION AU
SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Michèle Murray de confirmer l'embauche de **M. Maxence David Gibouleau** au poste permanent de *technicien en prévention* au Service de la sécurité incendie, rétroactivement au 7 juin 2021, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation. Ce poste est accrédité par le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-328**

**DÉPÔT – RAPPORT D'EMBAUCHES
ET LISTE DES EMPLOYÉS POUR LESQUELS
UNE FIN D'EMPLOI EST RECOMMANDÉE POUR
LA PÉRIODE DU 16 AVRIL AU 15 MAI 2021**

Il est proposé par madame Nicole Ruel et appuyé par monsieur Serge Paquette de prendre acte du dépôt du **Rapport des embauches** en vertu du *Règlement 1550 déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser l'engagement de personnel* pour la période du **16 avril au 15 mai 2021** et d'ordonner la fin d'emploi des employés apparaissant à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-329**

**MODIFICATION À LA STRUCTURE
DU SERVICE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION**

ATTENDU l'embauche en date du 31 mai 2021 d'un *conseiller principal en sécurité de l'information* au Service des technologies de l'information.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'accepter la modification suivante à la structure du **Service des technologies de l'information** et d'approuver le nouvel organigramme joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante :

- Création du poste de *Conseiller principal en sécurité de l'information*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-330

**NOMINATION DE POLICIERS AUXILIAIRES
ET MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME
DU SERVICE DE POLICE**

ATTENDU QUE la permanence de six (6) policiers temporaires est recommandée;

ATTENDU les dispositions de la Convention collective des policiers et policières de Blainville;

ATTENDU QUE l'organigramme du Service de police doit être mis à jour suite à la signature de la convention collective.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Michèle Murray :

- De nommer les six policiers temporaires suivants à titre de *policier auxiliaire permanent*, soit Marc-Antoine Ouimet, Tommy Mapp, Antoine Cadorette, rétroactivement au 14 mars 2021, Christopher Latour, Louis-Martin Lévesque, rétroactivement au 11 avril 2021, ainsi que Mélissa Breton, rétroactivement au 9 mai 2021.
- D'approuver le nouvel organigramme du **Service de police**, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-331

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-039 P
AMÉNAGEMENT DES TERRE-PLEINS SUR LE
BOULEVARD DE CHAMBÉRY ET
AU PARC RONALD-LEDUC**

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **JARDIN DION INC.** pour l'aménagement des terre-pleins sur le boulevard de Chambéry et au parc Ronald-Leduc, au montant total de **196 294,52 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1628, conditionnellement à l'approbation de ce règlement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-332

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-055-1
ACQUISITION DE COLONNES DE LEVAGE MOBILES POUR
VÉHICULES LOURDS
ATELIERS MUNICIPAUX**

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **ISN CANADA GROUP HOLDINGS INC.** pour l'acquisition de

colonnes de levage mobiles pour véhicules lourds pour les nouveaux Ateliers municipaux, au montant de **69 074,68 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à *approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1616.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-333

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-071
FOURNITURE ET LIVRAISON DE VANNES
D'AQUEDUC ET SES COMPOSANTES

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **AQUA-MÉCANIQUE INC.** pour la fourniture et la livraison de vannes d'aqueduc et ses composantes, au montant total de **52 499,26 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1623.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-334

ACCEPTATION DE SOUMISSIONS
DOSSIER SA2021-042 P
DÉNEIGEMENT DES RUES DES
SECTEURS SUD ET EST

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'accepter les plus basses soumissions conformes des compagnies suivantes pour le déneigement des rues des secteurs « Sud » et « Est » pour une durée de cinq (5) saisons, soit pour 2021-2022 à 2025-2026, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, comme suit :

➤ **Lot 1**

- ✓ **LES ENTREPRISES GRAVEL INC.** pour le déneigement des rues du secteur « Sud », au montant de **488 250,65 \$ taxes incluses**, pour la saison 2021-2022, lequel montant sera par la suite indexé annuellement suivant les dispositions des documents d'appel d'offres.

➤ **Lot 2**

- ✓ **ENTREPRISE BENOÎT DION INC.** pour le déneigement des rues du secteur « Est », au montant de **477 964,87 \$ taxes incluses**, pour la saison 2021-2022, lequel montant sera par la suite indexé annuellement suivant les dispositions des documents d'appel d'offres.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.330.00.443.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-335

APPROBATION – RÈGLEMENT 1557-1

ATTENDU QU'en date du 11 mai 2021, le *Projet de règlement 1557-1* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Michèle Murray que le *Règlement 1557-1 modifiant le Règlement 1557 concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre sur le tronçon du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord (Route verte no. 2) situé sur le territoire de la Ville de Blainville*, soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-336**

**AUTORISATION – PARTICIPATION
DES ÉLUS À DIFFÉRENTS CONGRÈS
ET COLLOQUES**

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'autoriser ou d'entériner les participations d'élus municipaux aux différents congrès et colloques apparaissant à l'**Annexe** jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même le poste budgétaire 02-110-00-349.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-337**

**AUTORISATION – PARTICIPATIONS,
CONTRIBUTIONS ET/OU COMMANDITES
À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'autoriser ou d'entériner les participations, contributions et/ou commandites aux différentes activités apparaissant à l'**Annexe** jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même le poste budgétaire 02-131-00-305.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-338**

**DÉPÔT – DÉCLARATION D'INTÉRÊTS
PÉCUNIAIRES AMENDÉE**

ATTENDU QUE l'article 360.1 de la *Loi sur les cités et villes* impose à tout membre du conseil l'obligation d'aviser par écrit le greffier de tout changement significatif apporté aux renseignements contenus dans sa dernière déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires;

ATTENDU QUE le greffier doit en faire rapport au conseil à la première séance ordinaire qui suit.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau de prendre acte du dépôt par le greffier d'une déclaration amendée de ses intérêts pécuniaires signée par **M. Jean-François Pinard**, le tout conformément à l'article 360.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-339**

**FÉLICITATIONS
CONSEIL JEUNESSE 2020-2021**

Il est proposé par madame Nicole Ruel et appuyé par monsieur Jean-François Pinard que des félicitations soient adressées aux dix-huit (18) jeunes, provenant de huit écoles primaires de Blainville, qui ont participé à la **15^e édition du CONSEIL JEUNESSE en 2020-2021** par le biais de différentes activités qui leur ont permis de se familiariser avec le fonctionnement de la municipalité et la vie démocratique locale, soit :

Mariam Bahmouch, Joanie Carpentier, Alicia Demers, Malak El Kasbaoui, Rose Elemond, Taly-Ann Fortin, Justin Gagnon, Aurélie Garant, Elly-Rose Gervais, Romy Hélie, Ismael Florent Keita, Colin Lacasse, Victoria Leduc, Valérie Mukubu, Olivier Ramsay, Malik Rodgers, Yasser Sadqui et William Séguin;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-340**

**OCTROI DE SUBVENTIONS
ET AIDES FINANCIÈRES**

ATTENDU la Politique municipale d'aide et de support financier actuellement en vigueur à la municipalité;

ATTENDU QUE des sommes sont disponibles à même le budget afin de soutenir financièrement des organismes, partenaires, ou citoyens dans la réalisation de projets, ainsi qu'au Fonds de l'excellence.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'autoriser ou d'entériner le versement des subventions et autres formes d'aides financières apparaissant à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même le poste budgétaire 02.110.00.693.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-341**

**AUTORISATION DE SIGNATURE
MAINLEVÉE PURE ET SIMPLE
320, RUE LEGAULT
9376-2367 QUÉBEC INC.
LOT 6 338 899**

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin que la Ville accorde à **9376-2367 QUÉBEC INC.** une mainlevée pure et simple et consente à la radiation de tous les droits hypothécaires, droit de résolution et droit de premier refus créés en faveur de la Ville aux termes de l'acte de vente publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro **25 180 109**.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-342**

**DÉPÔT – CERTIFICAT
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
RÈGLEMENT 1628**

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin de prendre acte du dépôt du certificat du greffier concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue sur le règlement suivant :

- ***Règlement 1628 autorisant des travaux de voirie, de construction d'une piste cyclable et d'aménagement du terre-plein sur le boulevard Chambéry, et un emprunt de 3 930 000 \$ à ces fins.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-343

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION
2021-02-089
ACQUISITION DE SERVITUDE PAR HYDRO-QUÉBEC
POUR LE PROJET DE RACCORDEMENT DE
LA STATION DE PRESSURISATION DE TQM

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par madame Nicole Ruel de modifier la résolution 2021-02-089, adoptée à la séance ordinaire du 16 février 2021, en remplaçant dans le dispositif le texte suivant : « sur une parcelle du lot 2 272 875 du Cadastre du Québec, ayant une superficie approximative de 667,5 m² » par celui-ci : « **sur une partie des lots 2 272 875 et 2 270 174 du Cadastre du Québec, d'une superficie totale de 3 725,2 m²** », le tout tel que montré au plan préparé par Maude-Émilie LANDRY, arpenteure-géomètre, le trente septembre deux mille vingt (2020) et portant la minute 148 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-344

AUTORISATION DE SIGNATURE
ENTENTE D'AUTORISATION À L'EXÉCUTION
DE TRAVAUX PAR LES PROPRIÉTAIRES DU
556, BOULEVARD DE FONTAINEBLEAU
LOT 3 964 662

ATTENDU QUE la VILLE est propriétaire du lot 3 964 662 du Cadastre du Québec, lequel est un lieu de conservation en vertu de la réglementation de zonage, comprenant un cours d'eau en plus d'être dans une zone de contraintes relatives aux glissements de terrain, tel que précisé au Règlement 1418 de zonage;

ATTENDU QUE Robert Boule et Christiane Roy sont PROPRIÉTAIRES, depuis 1994, du lot 3 696 628 du Cadastre du Québec, avec une maison dessus érigée, et portant le numéro 556, Boulevard de Fontainebleau à Blainville;

ATTENDU QUE le lot 3 696 628 est situé au Sud-Ouest du lot 3 964 662 et que ces lots sont contigus;

ATTENDU QUE les PROPRIÉTAIRES ont mandaté la firme Construction & Expertise PG pour réaliser une analyse de la stabilité du talus situé sur leur propriété et adjacent à la propriété de la Ville de Blainville et la firme Aubier environnement pour la préparation d'un concept de stabilisation – Plans et recommandations, Stabilisation de talus, Projet 21-449 (rapport du 23 février 2021);

ATTENDU QUE les PROPRIÉTAIRES souhaitent exécuter, à leurs seuls frais et responsabilité, les travaux projetés pour stabiliser leur propriété:

ATTENDU QUE les travaux projetés par les PROPRIÉTAIRES doivent être réalisés en partie sur le lot appartenant à la Ville;

ATTENDU QUE la Ville est disposée à autoriser les PROPRIÉTAIRES à effectuer tous les travaux utiles et nécessaires en vue de stabiliser leur propriété conformément aux travaux projetés à la condition que cela soit sans admission ou préjudice quant à la Ville et sans frais ou responsabilité pour cette dernière;

ATTENDU QUE les PROPRIÉTAIRES souhaitent entreprendre rapidement l'exécution des travaux projetés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par madame Michèle Murray d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente d'**Autorisation à l'exécution de travaux par les propriétaires du 556, boulevard de Fontainebleau**, laquelle entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-345

DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES
DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière de la liste de toutes les dépenses autorisées par un employé de la Ville au cours du mois de **mai 2021** en vertu de la délégation de pouvoir contenue au *Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-346

ACCEPTATION DE PROPOSITION
IDÉATION, CONCEPTION, CRÉATION ET
RÉALISATION D'UN ESPACE ILLUMINÉ
AU PARC ÉQUESTRE

ATTENDU QUE la Ville désire offrir un événement avec une expérience en sons et lumières sous le thème de *Noël en juillet* mettant en valeur les attraits de l'étang et une partie du Parc équestre;

ATTENDU QUE GROUPE ULIX INC. est une entreprise de services en gestion d'événements, direction de production et direction technique d'événements spéciaux, de spectacles, de festivals, de consultation en techniques de scène et en logistique de production;

ATTENDU la proposition de **GROUPE ULIX INC.**

ATTENDU les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Nicole Ruel d'accepter la proposition de **GROUPE ULIX INC.** pour l'idéation, la conception, la création et la réalisation d'un espace illuminé au Parc équestre les 23, 24, 25, 30 et 31 juillet, ainsi que les 1^{er}, 6, 7 et 8 août 2021, au montant de **105 699 \$ taxes incluses**, et d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de services avec **GROUPE ULIX INC.**, lequel contrat est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier la dépense à même le poste budgétaire 02.720.00.693.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-347

MODIFICATION À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE
54^E AVENUE EST

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Michèle Murray d'approuver la modification suivante à la signalisation routière et d'autoriser le **Service des Travaux publics** à procéder à la mise en place, s'il y a lieu, de la signalisation appropriée, savoir :

AJOUT D'UNE ZONE « STATIONNEMENT INTERDIT »

54^e Avenue Est (Croquis 2021-17)

- Du côté Nord de la rue, à partir de la rue Simon-Lussier sur une distance de 15 mètres de longueur, en remplacement de la signalisation actuelle.

QUE ce croquis soit joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-348

REJET DE SOUMISSIONS
DOSSIER SA2021-068 P
ABATTAGE ET ESSOUCHAGE D'ARBRES
D'ALIGNEMENT DE RUE

ATTENDU QUE *la Division de l'approvisionnement* a lancé la demande de soumissions publiques **SA2021-068 P** pour l'abattage et l'essouchage d'arbres d'alignement de rues;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions;

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions présentent un dépassement important du budget alloué à ce projet.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par monsieur Patrick Marineau de rejeter toutes les soumissions reçues dans le cadre du dossier **SA2021-068 P** pour l'abattage et l'essouchage d'arbres d'alignement de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-349

REJET DE SOUMISSIONS
DOSSIER SA2021-083
ACHAT DE DIVERSES MATIÈRES EN VRAC

ATTENDU QUE *la Division de l'approvisionnement* a lancé la demande de soumissions sur invitation **SA2021-083** pour l'achat de diverses matières en vrac;

ATTENDU QUE cette demande de soumissions comprend deux lots distincts et que le total des deux lots ne devait pas dépasser 105 699 \$ pour que le processus soit conforme à la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu qu'une seule soumission, laquelle excède le seuil de 105 700 \$ à partir duquel un appel d'offres public est requis, rendant invalide le processus contractuel suivi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par monsieur Patrick Marineau de rejeter la soumission reçue dans le cadre du dossier **SA2021-083** pour l'achat de diverses matières en vrac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-350

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT
DOSSIER SA2018-003 P
COLLECTE, TRANSPORT ET ÉLIMINATION DES
DÉCHETS DOMESTIQUES
COLLECTE, TRANSPORT ET VALORISATION DES MATIÈRES
ORGANIQUES
ANNÉE 2021-2022

ATTENDU QUE par ses résolutions **2018-06-317** et **2018-08-466**, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **ENTREPRISE SANITAIRE F.A. LTÉE (ENVIRO CONNEXIONS)** pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques (lot 1) et pour la collecte, le transport et la valorisation des matières organiques (lot 2) pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2021;

ATTENDU QUE le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2021-2022, il s'agit de la « première » année de renouvellement;

ATTENDU QUE le *Service des Travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par monsieur Patrick Marineau de renouveler le contrat de la compagnie **ENTREPRISE SANITAIRE F.A. LTÉE (ENVIRO CONNEXIONS)** pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques (lot 1) et pour la collecte, le transport et la valorisation des matières organiques (lot 2), pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022, au montant total de **3 209 573,11 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires 02.451.10.446, 02.451.20.446, 02.452.10.446 et 02.452.20.446.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-351**

**DEMANDES D'AUTORISATION
ET ENGAGEMENT MUNICIPAL
DOSSIER 7210-2020-042
RUISSEAU 6200
TRAVAUX PRÉVENTIFS DE STABILISATION
PHASE 2**

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par madame Michèle Murray :

- D'autoriser la firme **ENGLOBE CORP.**, à présenter pour et au nom de la Ville de Blainville toute demande d'autorisation ou de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, ainsi qu'à tout autre ministère et à la MRC de Thérèse-de Blainville, dans le cadre de la deuxième phase des travaux de stabilisation du Ruisseau 6200;
- De confirmer l'engagement de la Ville de Blainville à transmettre au **MELCC**, au plus tard soixante (60) jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée et d'autoriser la firme **ENGLOBE CORP.** à émettre cette attestation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-06-352**

**MODIFICATION DE CONTRAT
DOSSIER SG2019-051 P
CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX
RUE OMER-DESERRES**

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'accepter les **directives de changement N^{os} 87 à 102 et 105**, et les quantités supplémentaires au bordereau, au montant total de **130 389,30 \$ taxes incluses**, préparés par la firme **ARCHIPEL ARCHITECTURE INC.** dans le cadre du projet de construction des Ateliers municipaux, payable à l'entreprise **GROUPE GEYSER INC.**, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense supplémentaire à même les fonds prévus au règlement 1570-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-353

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-027 P
SERVICES DE CONCIERGERIE À L'HÔTEL DE VILLE,
À LA BIBLIOTHÈQUE PAUL-MERCIER ET À LA
ZONE LOISIRS-JEUNESSE
2021 - 2022

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Nicole Ruel d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **4 M MAINTENANCE INC.** pour les services de conciergerie à l'Hôtel de Ville, pour la période du 20 juin 2021 au 1er octobre 2022 (soit pour 67 semaines), et à la Bibliothèque Paul-Mercier et à la Zone Loisirs-Jeunesse, pour la période du 3 octobre 2021 au 1er octobre 2022 (soit pour 52 semaines), au montant total de **236 538,07 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires *02.824.00.531, 02.811.00.531 et 02.823.00.531*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-354

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-082 P
CONSTRUCTION D'UN ABRI À SEL

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Nicole Ruel d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **LES INDUSTRIES HARNOIS INC.** pour la construction d'un abri à sel, au montant de **202 356,00 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1570.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-355

DÉCRET – INTERDICTION D'UTILISATION DE L'EAU DE L'AQUEDUC
MUNICIPAL – RÈGLEMENT 1594

ATTENDU le bas niveau d'eau dans la rivière des Mille-Îles, les débits de consommation d'eau très élevés jumelés aux jours de canicule;

ATTENDU QU'une interdiction d'utilisation de l'eau potable doit être décrétée afin d'assurer une pression adéquate et une quantité d'eau suffisante.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par monsieur Patrick Marineau de décréter, à compter de maintenant et ce, jusqu'à nouvel ordre, les interdictions suivantes d'utilisation de l'eau de l'aqueduc municipal conformément au Règlement 1594 concernant les infrastructures d'aqueduc et l'utilisation de l'eau potable :

- Interdiction totale d'arroser les pelouses;
- Interdiction d'arroser les jardins et potagers au moyen d'un système automatique ou mécanique d'arrosage;
- Interdiction de laver les véhicules automobiles sauf dans le cadre d'une activité commerciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-356

MODIFICATION D'UNE ENTENTE EXISTANTE
9376-2755 QUÉBEC INC. – LOT 6 269 367

RUE JEAN-PAUL-CAYER

ATTENDU QUE par sa résolution 2018-05-280, adoptée à la séance ordinaire du 15 mai 2018, le conseil municipal a accepté l'offre d'achat de la compagnie 9376-2755 Québec inc. pour un terrain situé sur la rue Jean-Paul-Cayer;

ATTENDU QUE cette offre d'achat comportait une option pour l'acquisition d'un terrain additionnel, lequel est maintenant connu comme étant le lot 6 269 367 du Cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le conseil, par la résolution 2020-02-101 adoptée à la séance ordinaire du 18 février 2020, a repoussé l'échéance pour l'exercice de l'option d'achat au 20 juin 2021, sans statuer sur le délai pour l'obligation de construction, lequel délai est actuellement échu en vertu des termes de l'option d'achat;

ATTENDU QUE la compagnie 9376-2755 Québec inc. a confirmé à la Ville de Blainville, en date du 25 mars 2021, qu'elle exerçait l'option.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'apporter la modification suivante à l'entente existante entre la Ville et **9376-2755 QUÉBEC INC.** concernant le lot 6 269 367 du Cadastre du Québec, savoir :

- *L'échéance pour l'obligation de construire un bâtiment industriel d'une valeur minimale de 4 000 000 \$ et de 45 000 pieds carrés est repoussée au 31 décembre 2022, toutes les autres conditions demeurant par ailleurs identiques.*

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence, la greffière adjointe, soient autorisés à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-06-357

OCTROI D'UNE SUBVENTION
SOCIÉTÉ DE L'AUTISME S.A.R. LAURENTIDES

ATTENDU QUE l'organisme **SOCIÉTÉ DE L'AUTISME S.A.R. LAURENTIDES** est une association reconnue par la Ville de Blainville;

ATTENDU QUE l'organisme **SOCIÉTÉ DE L'AUTISME S.A.R. LAURENTIDES** procèdera cette année à un agrandissement de l'immeuble la Maison de l'autisme Nicola et Albert Lévy à Blainville, sise au 1084, rue de la Mairie, pour en faire le tout nouveau CENTRE AUTISME LAURENTIDES;

ATTENDU QUE la création de ce Centre, unique au Québec, représente un ajout majeur pour tout le territoire des Laurentides et contribuera de façon concrète à l'amélioration de la qualité de vie des personnes TSA et de leurs familles;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a facilité le projet d'agrandissement en leur permettant d'utiliser la superficie nécessaire;

ATTENDU QUE l'organisme **SOCIÉTÉ DE L'AUTISME S.A.R. LAURENTIDES** a reçu un prêt provenant du Fonds local d'investissements de 140 000 \$ et d'une subvention de 5 000 \$ du Fonds d'expansion économique octroyés par la MRC de Thérèse-De Blainville pour la réalisation de son projet;

ATTENDU QUE l'organisme **SOCIÉTÉ DE L'AUTISME S.A.R. LAURENTIDES** doit défrayer une somme de 17 500 \$ pour l'obtention du permis de construction pour le projet d'agrandissement.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par madame Nicole Ruel d'accorder à **SOCIÉTÉ DE L'AUTISME S.A.R. LAURENTIDES** une subvention au montant de **17 500 \$**, soit l'équivalent du coût du permis de construction, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

**RÉSOLUTION...
2021-06-358**

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Michèle Murray et appuyé par monsieur Stéphane Dufour que la séance soit levée à 19 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Richard Perreault

MAIRE

(S) Patrick St-Amour

GREFFIER